



La solidarité en action

Les PEP 11  
13, rue de Belfort - 11000 CARCASSONNE  
Tél. 04.68.11.20.50 - Fax. 04.68.11.20.59  
E-mail : lespep11@lespep.org

Référent :

SAPAD

Service d'Assistance

Pédagogique A Domicile

(renseignement préalable au projet)



Demande émise par :

le :

ELEVE :

Numéro de dossier :

Né le :

Sexe :

Niveau scolaire :

REFERENCES FAMILIALES :

Nom :

Tel domicile :

Adresse :

Email :

Tel travail :

Tel portable :

Assurance :

Référence :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Nom (préciser si établissement privé ou public): Tel :

Fax :

Adresse :

Personne Ressource :

Tél :

MOTIF DU SIGNALEMENT (Accident ou maladie)

**DUREE PREVISIBLE :**

**OBSERVATIONS :**

**Attention :** cette fiche de "renseignement préalable" ne vaut pas projet de service d'assistance pédagogique à domicile. Elle ne donne pas lieu à une validation de la part de l'autorité académique pour mise en œuvre. Cette fiche a pour objet d'avertir l'autorité académique du repérage d'un élève ou d'un étudiant en cycle court, dont l'état de santé relève, à priori, du SAPAD. Le projet final est rédigé sur la fiche "Projet SAPAD", signée par l'ensemble des parties prenantes et transmis ensuite au correspondant handicap basé en DRAAF/SRFD.

Logo Association départementale PEP



Adresse :

Référent :

Tel :



## PROJET SAPAD

**Service d'Assistance Pédagogique A Domicile  
(en faveur des élèves atteints dans leur santé)**

Du au

Elève signalé par :

Numéro de dossier :

### ELEVE

Nom :  
Né le :  
Classe :  
Lieu d'intervention :  
Assurance : n°

### REFERENCES FAMILIALES

Nom :  
Adresse :  
Tel domicile :  
Tel travail :  
Tel portable :

### ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom (préciser si établissement public ou privé) :

Adresse :

Tel :  
Fax :  
**Personne Ressource :**  
Tel :

### SERVICE DE SANTE

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Tel : Fax :

### MOTIF DE LA PRISE EN CHARGE :



Fait à ----- le -----

**Signatures**

Famille

Chef d'établissement

PEP

Service de santé

Enseignants

**SERVICE D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE**  
pour les enfants et adolescents malades et accidentés

**Document adressé à *Enseignant***  
**Etablissement : *Nom (département)***  
**Elève concerné : *Nom prénom***

le,

Madame, Monsieur,

Dans le cadre défini par la note de service \_\_\_\_\_, vous avez accepté d'apporter une aide pédagogique à un élève atteint de troubles de la santé et je vous en remercie.

Le projet établi prévoit votre intervention selon les modalités suivantes :

Matière(s)	
Nombre de séquences/semaine	
Durée	

L'expérience des actions menées antérieurement m'incite à vous apporter les précisions suivantes :

- L'assistance pédagogique aux élèves malades ou accidentés est entièrement gratuite pour les familles.
- La scolarisation à domicile s'effectue dans un lieu privé où nous n'avons plus la neutralité du lieu institutionnel : même bienveillant, votre comportement doit rester strictement professionnel. Vous serez donc vigilant à conserver, dans votre intérêt et celui du jeune, une distance affective afin de ne pas surinvestir la relation particulière qui s'établit entre vous et l'élève, dans le cadre de votre intervention.
- Vous serez rémunéré(e) pour vos interventions en heures supplémentaires ou en heure de vacation en fonction de votre grade et de votre contrat.
- Vous serez couvert(e) par un ordre de mission établi par le chef de votre établissement.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire pour le bon déroulement de cette assistance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Chef du SRFD

**DRAAF-SRFD de :**

**SERVICE D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE  
À DOMICILE**

Pour les enfants et adolescents malades et accidentés

**Information aux parents**

Dans le cadre du dispositif de scolarisation des élèves et des étudiants en cycle court, malades ou atteints de troubles évoluant sur une longue période, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt permet à votre enfant, scolarisé dans l'enseignement agricole, de bénéficier d'un enseignement à domicile.

Cette prise en charge pédagogique à domicile doit se faire dans des conditions correctes pour votre enfant et le professeur. Pour ce faire :

- Avertir au plus tôt l'enseignant de tout problème rendant son déplacement inutile
- Prévoir la présence au domicile d'un adulte responsable de la garde de l'enfant (en fonction de l'âge de votre enfant)
- Préparer avant l'arrivée de l'enseignant livres, cahiers et matériel nécessaires
- Mettre à disposition un lieu calme, propice au travail scolaire

Il est essentiel que vous informiez le coordonnateur des changements qui peuvent se produire : retour à l'école, hospitalisation, modification de l'état de santé de votre enfant, difficultés éventuelles dans la prise en charge.

Le SAPAD est une prestation de service public. Il est donc gratuit.

Nous vous rappelons enfin que le coordonnateur reste à votre disposition pour répondre à toute demande d'information complémentaire ou pour vous aider à résoudre tout problème éventuel.

**Coordonnateur départemental SAPAD**

**Contact DRAAF-SRFD :**  
(NOM, prénom, tél)

OU

**Contact dans l'établissement de l'enseignant**